



**Compte rendu
Comité de suivi # 1 – Joly
(Licences d’exploration 2009RS277 et 2009RS278)**

Rencontre du 7 décembre 2020

Informations générales

Par vidéoconférence

Heure : 10 h 00 à 11 h 05

Date : 7 décembre 2020

Animée par : Guy Amyot, Ressources Utica Joly Inc.

Présents à la vidéoconférence du 7 décembre 2020

Norbert Côté	Citoyen
Bernard Fortier	Maire de Saint-Janvier-de-Joly
Richard Grenier	Producteur agricole

Ressources Utica Joly Inc.

Guy Amyot	Directeur exécutif, conformité réglementaire et relation avec les communautés
Jean-Sébastien Marcil	Directeur de projets - Géosciences
Yannick Tourigny	Directeur de projets - Ingénierie

Absente lors de la rencontre

Pierre-Nicolas Gagné	Crypte, représentant du milieu économique
----------------------	-------------------------------------------

Déroulement de la rencontre

Ordre du jour :

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Note sur le fonctionnement
- 3- Activités depuis la dernière réunion
- 4- Questions
- 5- Formulaire d'inscription des membres
- 6- Suivi à la réunion
- 7- Fin de la réunion

1 Ouverture de la réunion

Guy Amyot souhaite la bienvenue aux participants qui se présentent à tour de rôle.

2 Note sur le fonctionnement

Guy Amyot explique que la réunion se déroulera selon les règles établies lors des réunions précédentes à la seule différence que la planification, la coordination et l'animation des réunions seront assumées dorénavant par un représentant d'Utica Ressources Joly et non via l'intermédiaire d'intervenants externes. Il s'excuse du court délai de convocation de la présente réunion que M. Gagné avait signalé par courriel, l'explique en partie par la situation de la pandémie et l'ajustement au nouveau mode de fonctionnement. M Amyot s'engage à ne pas répéter cette situation pour les prochaines réunions.

3 Activités depuis la dernière réunion

Yannick Tourigny et Jean-Sébastien Marcil font d'abord un rappel des démarches administratives entreprises en rapport avec les 2 licences présentes sur le territoire couvert pour le comité de suivi depuis la dernière réunion qui s'est tenue le 13 juin 2019 :

- 12 septembre 2019 : dépôt de la demande de cession des licences 2009RS277 et 2009RS278. Les actifs acquis par Ressources Utica Joly Inc. sur le territoire couvert par le comité de suivi ne comprennent aucun puits. L'approbation finale du changement de titulaire des 2 licences par le gouvernement du Québec (MERN) est prévue dans les prochaines semaines.

Les 2 représentants de Ressources Utica Joly décrivent ensuite les activités reliées aux projets d'exploration gazière :

- Juin à octobre 2019 :
 - Poursuite des études de nature environnementale en prévision du projet de forage d'un nouveau puits gazier sur le territoire de St-Janvier-de-Joly,
 - La localisation choisie est à proximité du puits A202 (Soquip Lemaire et al., Joly No 3).
 - Une première version du programme technique de forage a été rédigée par des consultants.
- Novembre – décembre 2019
 - À la suite de l'acquisition des actifs de Cuda Pétrole et Gaz Inc. (anciennement Junex Inc.) par Ressources Utica, les ressources humaines, matérielles et financières sont réorientées vers le projet Galt en Gaspésie. Ceci a pour conséquence de repousser dans le temps les travaux prévus à Joly.
- 2020
 - Le projet est sur pause et pourrait être réactivé prochainement en utilisant les ressources internes d'Utica.
 - En novembre 2020, malgré des recommandations positives d'experts externes indépendants et de la part des autorités administratives du Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles (MERN), le ministre rejette la demande d'autorisation de forage exploratoire projeté à Galt compromettant ainsi l'ensemble du projet.

4 Questions

Lors de la période d'échange, un membre du comité demande des éclaircissements sur le projet envisagé à Joly et désire savoir s'il s'agit d'un puits gazier ou d'un puits d'entreposage. Il souhaite obtenir des précisions sur les termes utilisés. MM. Tourigny et Marcil expliquent qu'il s'agit de forer un puits gazier dans la structure géologique située à Joly, de produire une certaine quantité de gaz naturel et d'utiliser le volume dégagé pour entreposer du gaz naturel selon les besoins du réseau. Profitant de l'expérience acquise à St-Flavien et grâce notamment au choix de puits horizontaux, le titulaire estime que le projet sera réalisable en procédant à un nombre limité de forages.

Un autre membre demande si les travaux reliés au projet Joly se dérouleront en 2021. M. Tourigny répond qu'il n'est pas impossible que les travaux se réalisent en 2021 sans toutefois pouvoir le garantir puisque le titulaire n'a pas statué sur le moment de la relance du projet.

Un membre demande s'il est possible que le gouvernement refuse d'autoriser le projet Joly. Les représentants du titulaire ne peuvent répondre au nom du gouvernement mais espèrent recevoir une réponse positive. Ils en profitent pour informer les participants à la réunion, qu'en cas d'acceptation du projet par le gouvernement, les membres du comité de suivi seront systématiquement informés des travaux à venir et seront sollicités pour réviser un plan de communication avec les communautés locales que le titulaire doit préparer.

Une question est posée relativement aux militants environnementaux qui sont très actifs sur la scène publique pour tenter de bloquer tous les projets de l'industrie gazière et pétrolière. On demande aux représentants de Ressources Utica Joly d'expliquer la stratégie qu'elle compte déployer face à ce lobby. Il est fait mention que le titulaire n'étant pas une compagnie publique sur le marché financier, elle préfère une présence modeste dans la sphère médiatique. La compagnie a décidé de concentrer ses énergies auprès des parties prenantes locales directement impliquées dans les projets, les informant des détails des projets envisagés tout en recueillant des informations précises sur les préoccupations locales des personnes et des groupes sur le terrain. Le titulaire exerce également, à l'occasion, des activités de lobby auprès des autorités administratives et politiques pour promouvoir le développement responsable de l'industrie énergétique québécoise.

Il a été mentionné que Ressources Utica Joly procédera à une vaste opération d'envoi postal auprès de tous les propriétaires et locataires résidant dans le territoire couvert par les 2 licences d'exploration lorsque celles-ci lui seront officiellement cédées. L'avis public qui sera transmis informera la population du simple changement de titulaire. Les membres du comité de suivi recevront, avant l'envoi postal, une copie de l'avis afin d'être bien outillés pour répondre aux probables questions des personnes de leur communauté.

5 Formulaire d'inscription des membres

Guy Amyot explique que chacun des membres est invité à compléter le formulaire d'inscription qui leur a été distribué. En signant ce formulaire chacun des membres du comité confirme son statut d'indépendance par rapport au titulaire des licences en plus d'accepter de participer aux activités du comité pour une nouvelle période de 2 ans.

6 Suivi à la réunion

Les membres du comité recevront dans les prochains jours un compte rendu de la réunion qui sera soumis à leur approbation.

7 *Fin de la réunion*

Levée de la réunion à 11 h 05.

Rédigé par : Guy Amyot, Ressources Utica Joly Inc.

Annexe A

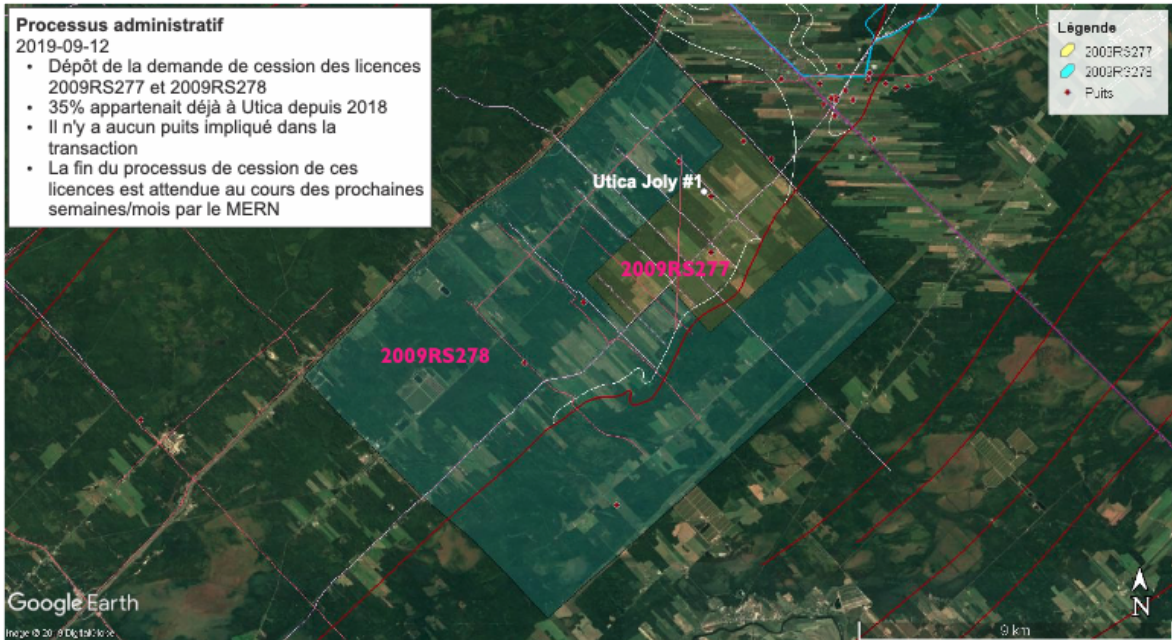
Carte du territoire

Travail réalisé au cours de la dernière année dans le secteur Joly - Comité de suivi #1

Processus administratif

2019-09-12

- Dépôt de la demande de cession des licences 2009RS277 et 2009RS278
- 35% appartenait déjà à Utica depuis 2018
- Il n'y a aucun puits impliqué dans la transaction
- La fin du processus de cession de ces licences est attendue au cours des prochaines semaines/mois par le MERN



Projet d'exploration

Juin-Octobre 2019	Novembre-Décembre 2019	Année 2020
Poursuite des études de nature environnementale en prévision du projet de forage d'un nouveau puits gazier sur le territoire de St-Janvier-de-Joly. La localisation choisie est à proximité du puits A202-Soquip Lemaire et al., Joly No 3. Une première version du programme technique de forage a été rédigée par des consultants.	À la suite de l'acquisition des actifs de Cuda Pétrole et Gaz Inc. (anciennement Junex Inc.) par Ressources Utica, les ressources humaines, matérielles et financières sont réorientées vers le projet Galt en Gaspésie. Ceci a pour conséquence de repousser dans le temps les travaux prévus à Joly.	Le projet est sur pause et pourrait être réactivé prochainement en utilisant les ressources internes d'Utica